



Montpezat, le 28 septembre 2011

Monsieur Le Maire de Montpezat  
A  
Madame DUBOULOZ Suzanne

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 22 septembre 2011.

La violence de votre ton, l'outrance de votre vocabulaire nuisent profondément à votre démonstration. Aussi, me contenterai – je de vous faire les observations suivantes :

Ne prenez pas pour argent content ce que l'on vous dit : nous n'avons à ce jour aucun projet qui indiquerait un quelconque empiètement sur votre propriété. Les plans diffusés dans le bulletin municipal de juillet ne sont que des illustrations et des projections à « main levée » c'est à dire en aucun cas matérialisée par un relevé topographique de géomètre. En tout état de cause la commune étant propriétaire de la parcelle 1356, je ne vois pas en quoi il y- aurait lieu d'empiéter sur votre propriété.

Qu'est-ce qui vous permet d'annoncer sans preuves ni éléments concrets chiffrés que le coût sera « très élevé, voire prohibitif » Qui vous l'a dit ? Avec quelles preuves et quels chiffres ?? Les études le diront et alors vous pourrez émettre un avis sur un projet « dispendieux et inadéquat ». Votre modeste contribution au titre des impôts locaux (taxe d'habitation - 2010) de 527 euros que vous acquittez n'y suffira certes pas.

Vous ne me semblez pas maîtriser convenablement la notion de « médiéval », je vous renvoie donc à la lecture des historiens faisant autorité dans le domaine : Georges Duby ou Jacques Le Goff par exemple. L'ABF de l'Ardèche qui a été consulté et a fait une visite sur place au printemps dernier n'émet aucune objection à l'aménagement du site. Il se contente de dire « mettez donc un panneau sur le pan de mur des vestiges du château de Montlaur ; ça suffira bien ». On pourrait aussi pour rendre son aspect médiéval au site procéder aux démolitions des constructions parasites édifiées depuis le moyen –âge : la maison de Mr Chambon (21<sup>ème</sup> siècle), celle de Mr Moulin (20<sup>ème</sup> siècle), la votre (19<sup>ème</sup> siècle) , celle de Mme Beek (19<sup>ème</sup> siècle).

Quant à la conservation des chemins et calades puis-je vous rappeler que la calade permettant l'accès à votre maison a été goudronnée en partie dans les années 80 à votre demande ?

Enfin je suis très choqué par le mépris dans lequel vous cantonnez les gens simples et sans moyens au travers du mot « coron ». Les pauvres sentent mauvais et vous n'en

voulez pas près de chez vous ? Vous préféreriez qu'on les concentre dans des endroits moins visibles ? Vous n'êtes pas la première à avoir cette idée...

Croyez, Madame, à ma très haute considération.

Le Maire,  
**Albert SALOMON**

